

MATIÈRES RETENUES

- Loi du 08 avril 1965 relative à la protection de la Jeunesse et matières régionalisées
- Service d'Aide à la Jeunesse : fonctionnalité – compétences en agglomération bruxelloise, région wallonne / Decreet integrale Jeugdhulp (région flamande)
- Les adoptions (plénière et simple s'il s'agit d'un mineur d'âge ou d'un majeur d'âge) (différences entre ces deux types d'adoption)
- COL 3/2006 – 04/2006 relative aux violences intrafamiliales ainsi que les COL 15/20 et 20/20. Loi du 05 mai 2019 relative à l'interdiction temporaire de résidence. (COL 18/2012)
- Loi du 24 février 1921 relative aux stupéfiants - COL 15/2015 relative à la constatation, l'enregistrement et la politique des poursuites en matière de détention et de vente au détail de drogues illicites.
- Loi du 28 novembre 2000 modifiant la protection pénale des mineurs d'âge.
- Loi du 30 juillet 2013 créant un tribunal de la famille et de la jeunesse.
- En matière de mœurs : Set d'Aggression Sexuelle (directives ministérielles – Col 04/2017) – Centre de Prise en Charge des Violences Sexuelles (modalités) –
- Crimes et délits contre les mœurs : art.371 CP et suivants.
- Circulaire ministérielle du 16 juillet 2001 relative à l'enregistrement audiovisuel des auditions des mineurs victimes ou témoins d'abus sexuels + COL 3/21.
- Loi du 15 décembre 1980 relative à sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers et la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers ainsi que la loi du 21 novembre 2017.
(Notamment en ce qui concerne les Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) – service tutelle de l'Office des Etrangers.)
- Notion de mineur en danger / mineur délinquant.
- Compétences territoriales en ce qui concerne les mineurs en danger/mineurs délinquants
- Loi Salduz
- Loi Franchimont
- Directives Ministérielles relatives à la recherche des personnes disparues.
- Loi du 29 juin 1983 relative à l'obligation scolaire + PLP 41.
- Circulaire *GPI 19 et GPI 58* concernant l'assistance policière aux victimes dans la police intégrée, structurée à deux niveaux
- Abandon de famille



Police Fédérale

- Refus du droit aux relations personnelles
- Enlèvement parental international
- Loi du 26 juin 1990 relative aux malades mentaux et loi du 20/02/2017 modifiant cette loi du 26 juin 1990.
- Community policing
- Organisation policière structurée à deux niveaux
- Institutions d'Aide à la Jeunesse
- Carte sociale
- COL 17/2012
- Actualité



Un job à la police, ça donne un sens à votre vie professionnelle

